

224C1058
FR0000125585-FS0472

28 juin 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juin 2024, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juin 2024, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir indirectement 1 344 038 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 0,34% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	333 601	0,08	333 601	0,08
Goldman Sachs Asset Management (Singapore) Pte. Ltd.	64 607	0,02	64 607	0,02
Goldman Sachs Bank Europe SE	7 426	ns	7 426	ns
Goldman Sachs Asset Management Holding B.V.	882 218	0,22	882 218	0,22
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	56 186	0,01	56 186	0,01
Total Goldman Sachs Group, Inc.	1 344 038	0,34	1 344 038	0,34

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON hors marché, au résultat desquelles l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 334 712 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

¹ Sur la base d'un capital composé de 395 740 444 actions représentant 396 222 781 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.